Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260528-DP_2026_19-DE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Naturellement inspirée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° DP-2026-19

Bain-de-Bretagne
Chanteloup
Crevin
Ercé-en-Lamée
Grand-Fougeray
La Bosse-de-Bretagne
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresbœuf

Le président de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu l'article L5211-9 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°24 du 10 février 2026 approuvant la feuille de route du Contrat d'Objectif Territorial de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2026-57 du 09 avril 2026 déléguant au Président la possibilité de signer toute convention et ses avenants conclus sans effet financier et allant jusqu'à 10 000 € par an et par organisme ;

Vu le contrat d'objectif territorial signé avec l'ADEME ;

Considérant l'engagement de Bretagne porte de Loire Communauté en faveur de l'économie circulaire via son programme Territoire économe en Ressources mis en œuvre de 2022 à 2025 ;

Considérant que Bretagne porte de Loire Communauté continue de mettre en œuvre une politique dynamique d'économie circulaire ;

Considérant que Bretagne porte de Loire Communauté porte un Plan Climat Air énergie (PCAET) ;

Considérant que Bretagne porte de Loire Communauté s'est engagée à accélérer sa transition écologique en signant un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'Ademe ;

Considérant que Bretagne porte de Loire Communauté a été sélectionnée à un appel à projet de l'Ademe portant sur la consommation responsable en Bretagne en proposant de coordonner un projet de territoire axé sur la consommation responsable de textiles impliquant la jeune génération, et notamment les élèves du lycée public Jean Brito de Bain-de-Bretagne ;

Le lycée public Jean Brito de Bain-de-Bretagne étant un partenaire essentiel du projet sur le textile : Il accueille près de 1000 élèves, comporte une Maison des lycéens et un groupe d'éco-délégués. Il implique ses élèves, le personnel enseignant et encadrant dans le projet textile. Il autorise que des animations aient lieu sur du temps scolaire et diffuse des informations sur le projet à l'ensemble de ses élèves.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260528-DP_2026_19-DE

DECIDE

Article 1 :
de signer au nom de Bretagne porte de Loire Communauté la convention de partenariat avec le lycée Jean Brito de Bain-de-Bretagne dans le cadre du projet textile.

Article 2 :
de signer tous les documents et pièces s'y afférents.

Article 3 :
d'inscrire les crédits nécessaires correspondant aux dépenses supportées par BPLC mentionnés à l'article 3 de la convention de partenariat avec le lycée Jean Brito.

A Bain-de-Bretagne, le 28/05/26

Vincent Minier,

Président de Bretagne porte de Loire Communauté

